



Le Mag | #57

ÉTÉ 2026

VILLE DE LAMORLAYE

L'ÉTÉ
NOUS VA
SI BIEN !

DOSSIER DU MOIS

LE BUDGET PRIMITIF 2026



LE MOT DU MAIRE

**Chères concitoyennes,
chers concitoyens, chers amis**

L'été s'installe à Lamorlaye et, avec lui, une période particulièrement attendue de l'année. À l'approche des vacances, chacun aspire à profiter de moments de détente en famille ou entre amis. Notre commune se prépare elle aussi à vivre un mois de juillet riche en animations.

Vous trouverez au cœur de ce magazine un programme détachable consacré aux grands rendez-vous estivaux qui rythmeront les prochains jours : le Festival de musique, Lamorlaye Plage et les festivités du 13 juillet. Nous vous invitons à profiter pleinement des espaces et des animations proposés dans notre ville.

Si l'été est synonyme de convivialité et de moments partagés, il s'accompagne également de défis auxquels nous devons nous préparer. Face aux épisodes de chaleur extrême que nous connaissons régulièrement, une réunion de travail s'est récemment tenue entre la municipalité et les directions des écoles. Elle a permis d'engager une réflexion globale dans le cadre d'un plan communal visant à mieux anticiper et gérer ces situations au sein des établissements scolaires. Si ces vagues de chaleur demeurent généralement de courte durée, leur répétition probable nous conduit à agir dès à présent. Les représentants des parents d'élèves seront associés à cette démarche lorsque les orientations auront été précisées.



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 3^e Vice-président
de l'Aire Cantilienne

Ce numéro de votre magazine municipal met à l'honneur le budget primitif 2026, adopté par le Conseil municipal. Derrière les chiffres, ce budget traduit des choix concrets et une ambition claire : maintenir un haut niveau de services à la population, poursuivre les investissements nécessaires à l'avenir de notre commune et préserver une gestion financière rigoureuse et responsable. Dans un contexte contraint, nous continuons à agir avec détermination pour améliorer votre cadre de vie.

Si la commune demeure l'échelon de proximité par excellence, de nombreux projets qui améliorent notre quotidien se construisent aujourd'hui également à l'échelle intercommunale. Au sein de l'Aire Cantilienne, Lamorlaye travaille avec les communes voisines pour développer des services, porter des projets et rechercher des financements qui bénéficient à l'ensemble du territoire, tout en préservant l'identité et les spécificités de notre ville à laquelle nous sommes profondément attachés.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce magazine et un très bel été !

Nicolas Moula

CENTRE-VILLE

Un marché plus accueillant pour tous...

Chaque mardi et samedi matin, producteurs locaux, commerçants alimentaires, artisans et exposants proposent une offre qui **permet de faire ses courses en privilégiant le commerce de proximité.**

Afin d'améliorer l'accueil des commerçants et le confort des habitants, la Ville testera prochainement de nouvelles solutions pour optimiser l'organisation et l'aménagement de l'espace actuellement dédié au marché. Vos observations et retours d'expérience seront précieux pour accompagner cette démarche.

Cette dernière s'inscrit dans une phase de transition précédant la restructuration du centre-ville, qui prévoit la création d'une halle couverte à l'emplacement du Foyer culturel. Ce futur équipement permettra

d'accueillir le marché dans des conditions optimales pour les commerçants comme pour les habitants.

Les professionnels qui souhaitent rejoindre le marché peuvent se rapprocher de la mairie, qui les accompagnera dans leurs démarches.

Faire vivre le marché, c'est aussi faire vivre notre centre-ville !

Notre commune a le plaisir d'accueillir Sophie Laurent-Woillot en tant que nouvelle **manager de centre-ville**. Sa mission sera d'accompagner et de dynamiser le commerce local, de renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire et de contribuer à l'attractivité de notre centre-ville.

→ 07 43 03 25 00



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Participez au Prix des maisons et balcons fleuris

Mettez en lumière vos talents de jardinier(ère) !

Le Conseil départemental de l'Oise invite tous les passionnés de fleurissement à participer à la nouvelle édition « **Prix des Maisons fleuries 2026** ».

Vous contribuez à l'embellissement de votre commune grâce à vos fleurs, plantations et aménagements paysagers ? **C'est l'occasion de valoriser votre engagement et de partager votre passion !**

Catégories pour les particuliers

- ✓ Jardin fleuri ou façade fleurie visible depuis la rue
- ✓ Fleurissement en habitat collectif (balcons, jardinets)

✓ Fleurissement sur l'espace public

✓ Prix spécial « Fleurissement durable »

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 août 2026.

Pour compléter votre dossier, joignez au minimum deux photos numériques de bonne qualité, non retouchées et au format paysage :

- avec une vue d'ensemble de votre réalisation,
- et une vue rapprochée mettant en valeur les détails de votre fleurissement.



→ Inscription en ligne sur : <https://oise.fr> (onglet « Inscription au prix des maisons »)



Un Conseil municipal des jeunes pour un apprentissage de la démocratie locale

Conformément aux engagements pris par Monsieur le Maire, la Ville de Lamorlaye met en place un Conseil municipal des jeunes – CMJ dès la rentrée prochaine.

Cette nouvelle instance a pour objectif de permettre aux jeunes Morlacuméens de participer activement à la vie de leur commune, de découvrir le fonctionnement des institutions locales et de mieux comprendre le rôle et les responsabilités des élus municipaux.

Tu seras en CM1 ou CM2 en septembre prochain ? Viens déposer ta candidature !

Le CMJ offrira aux enfants l'opportunité de s'exprimer sur les sujets qui les concernent, de proposer des idées, de participer à des projets d'intérêt collectif et de contribuer

concrètement à l'amélioration de leur cadre de vie. Ils seront accompagnés par les élus et les services municipaux.

L'élection des membres se tiendra fin septembre.

Les élèves qui seront scolarisés à Lamorlaye à la rentrée 2026 en CM1 ou en CM2 sont invités à **déposer leur candidature** à l'accueil de la mairie ou peuvent l'adresser par courriel à : scolaire@ville-lamorlaye.fr

→ *Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Sylvie Heuzey au 03 44 21 64 00 ou adresser un courriel à d.palaniaye@ville-lamorlaye.fr ou c.coignoux@ville-lamorlaye.fr*

BON À SAVOIR

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez pendant quelques jours ou plusieurs semaines ? Pensez à signaler votre départ à la police municipale.

Les agents intègrent la surveillance des abords de votre domicile ou de votre commerce à leurs patrouilles habituelles afin de renforcer la sécurité de votre habitation pendant votre absence.

Pour en bénéficier, complétez le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la Ville : www.ville-lamorlaye.fr.

Ce service est gratuit et accessible toute l'année.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé dans notre commune ?

La municipalité est heureuse de vous inviter à une réunion d'accueil qui vous est spécialement dédiée **le samedi 5 septembre à la mairie de 10h à 11h30.**

Ce moment convivial sera l'occasion de rencontrer le Maire et les élus, de découvrir les services municipaux, les équipements, les associations et faciliter ainsi votre installation et vous permettre de mieux connaître votre nouvel environnement.

→ *Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie ou au 03 44 21 64 00.*

Les rendez-vous à ne pas manquer en septembre



FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 5 SEPTEMBRE



BROCANTE
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE



FÊTE DU CHEVAL
SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Parole de Morlacuméenne

Quand les jeunes habitants prennent la parole... Découvrez la lettre et le dessin adressés à Monsieur le Maire par une collégienne de la commune. Une initiative que nous saluons !



Bonjour M. le Maire,

Je participe à une liste de défis au collège et l'un d'entre eux consiste à vous envoyer une lettre.

Voici mes idées pour tenter d'améliorer Lamorlaye (qui est déjà super géniale) :

- Mettre de la verdure

Je trouve que CERTAINS endroits sont UN PEU gris et qu'on pourrait mettre des plantes. Je mets de margesculs car Lamorlaye est une commune drainante, et que il n'y a pas beaucoup d'endroits sans manque de verdure.
- Augmenter les transports

La voiture émet du CO² et les transports en commun les réduisant. De plus, certains collégiens finissent les cours tôt et leurs parents ne peuvent pas venir les chercher ; la navette ferait leurs déplacements.
- Ajouter des pistes cyclables

Etant donné qu'il n'y en a pas sur toutes les routes, les cyclistes sont parfois obligés d'aller sur la route, ce qui gêne les automobilistes. En outre, cela imiterait plus de gens à faire du vélo car c'est une super activité et c'est écologique.

Merci d'avoir pris le temps de lire ma lettre.

SANTÉ

Un nouveau cabinet dentaire familial au cœur de Lamorlaye



Depuis peu, un cabinet dentaire a ouvert ses portes au 44 rue Louis Barthou, enrichissant l'offre de soins de proximité à Lamorlaye.

Cette structure familiale réunit le Dr Patrick Halimi, chirurgien-dentiste depuis 37 ans, spécialisé en implantologie, et le Dr Elie Halimi, chirurgien-dentiste. Accompagnés de leurs assistantes Constance, Lindsay et Shely, ils accueillent les patients dans un cadre moderne, chaleureux et convivial.

Attachés à la qualité des soins et à une prise en charge personnalisée, les praticiens mettent leur expertise au service des habitants de Lamorlaye et des communes environnantes. Le cabinet propose l'ensemble des **soins dentaires courants** ainsi qu'une **prise en charge spécialisée en implantologie**.

La municipalité leur souhaite la bienvenue et leur adresse ses vœux de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle au service des Morlacuméens.

Prise de rendez-vous sur doctolib.

→ Contact : 03 44 57 91 53



Importante rénovation pour la résidence Les Bihaunes

Par CLÉSENCE, ENTREPRISE SOCIALE DE L'HABITAT (ESH)

La résidence Les Bihaunes (110 logements), située allée Gladiateur, fera prochainement l'objet d'un vaste programme de rénovation destiné à améliorer le confort des habitants et à réduire les consommations énergétiques des logements.

Ce programme comprend notamment l'isolation thermique par l'extérieur des façades, la réfection de certains éléments des halls d'entrée, le remplacement des volets, le renforcement de l'isolation des combles ainsi que la révision de la couverture.

Les parties communes bénéficieront également de travaux de remise en état, avec notamment la rénovation des peintures et le remplacement de plusieurs équipements. Une nouvelle ventilation mécanique contrôlée (VMC) de type hygro B sera installée afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Les cheminements situés à l'arrière des bâtiments seront également repris dans les espaces verts.

Pour les travaux de rénovation thermique, les consultations des entreprises sont actuellement

en cours. **Après la phase de préparation du chantier prévue fin 2026, les travaux devraient débuter en janvier 2027.**

Cette opération s'inscrit dans la continuité des investissements déjà réalisés au sein de la résidence ces dernières années : remplacement des équipements sanitaires des salles de bains et cuisines, création de locaux poussettes, isolation des combles, rénovation des garde-corps et balcons ainsi que remplacement des chaudières individuelles.

Par ailleurs, les travaux préparatoires à l'installation de futures bornes d'apport volontaire, allée Gladiateur et impasse Camargo, sont en cours de programmation. Leur mise en œuvre est envisagée à l'automne 2026.

Rendez-vous à la rentrée prochaine pour une réunion publique consacrée à la présentation du projet, de ses objectifs et de son calendrier prévisionnel.



Contrôles de raccordement avant les travaux d'assainissement en centre-ville

Dans le cadre du projet de requalification du cœur de ville, le SICTEUB va procéder à la réhabilitation complète du réseau d'assainissement de la rue de la Tenure ainsi que des allées des Chênes, des Platanes et des Hêtres.

Afin de préparer ces travaux dans les meilleures conditions, le bureau d'études AMODIAG Environnement, mandaté par le SICTEUB, réalise des contrôles de raccordement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans les habitations concernées.

Ces inspections sont réalisées en présence des occupants, et permettent de vérifier le bon raccordement des installations avant le lancement du chantier.

Les riverains concernés recevront un courrier les invitant à prendre rendez-vous avec les techniciens d'AMODIAG Environnement pour la réalisation de ce diagnostic.

Ce contrôle est entièrement gratuit et pris en charge par le SICTEUB.

Planning prévisionnel :

- Juin à mi-août 2026 : études et enquêtes domiciliaires
- 2^e semestre 2027 : démarrage du chantier

Ces travaux permettront d'améliorer durablement le fonctionnement du réseau d'assainissement et de préparer la transformation du centre-ville.

Nous remercions les habitants concernés pour leur accueil et leur coopération lors de ces interventions.





Nouveau dispositif de stationnement au stade municipal

La commune améliore l'accès au stade et sécurise le stationnement aux abords de la rue des Marais.

Les jours d'entraînement et de matchs de football, l'on pouvait y constater des stationnements anarchiques, rendant les trottoirs difficilement praticables et créant des situations potentiellement dangereuses pour les piétons et les usagers de la route.

Afin d'améliorer les conditions de stationnement, **la commune a donc récemment aménagé de nouvelles places de stationnement rue des Marais.**

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration et répondent à plusieurs objectifs :

- ✓ faciliter l'accueil des usagers, des sportifs et des associations,
- ✓ améliorer la sécurité et mieux organiser les flux de stationnement,
- ✓ réduire les stationnements gênants aux abords du stade et préserver la circulation.

Nous invitons l'ensemble des usagers à respecter la signalisation mise en place et à faire preuve de vigilance dans cette zone particulièrement fréquentée par les sportifs, les familles et les riverains.

Au-delà de cette « phase test », une **réflexion est menée pour la création d'un parking au sein même de l'enceinte** afin d'offrir des possibilités de stationnement aux utilisateurs des infrastructures sportives.

Don du sang

Chaque don est précieux et contribue à répondre aux besoins quotidiens en produits sanguins. Quelques minutes suffisent pour faire une réelle différence. Nous vous invitons à prendre rendez-vous directement sur le site de l'ESF !

→ dondesang.efs.sante.fr



HOMMAGE

ANTOINE SALOMONE



Monsieur Antoine Salomone, maire de Lamorlaye de 2001 à 2008, nous a quittés le 15 mai dernier, à l'âge de 93 ans.

D'abord conseiller municipal de 1983 à 1995, puis adjoint au maire, notamment chargé des Sports, Monsieur Salomone était fortement impliqué dans le tissu associatif. Il entretenait des liens étroits avec ses acteurs.

Élu maire en 2001, Antoine Salomone a accompagné plusieurs projets qui marquent encore l'évolution de Lamorlaye. Son action reste visible aujourd'hui par l'acquisition du château et de son parc par la commune en 2004. Une décision majeure qui a permis de préserver ce patrimoine emblématique et d'ouvrir, dès l'année suivante, le parc au public. Il a également porté la préparation du premier Plan Local d'Urbanisme de la commune, avec la volonté de préserver le cadre de vie et l'identité si particulière de Lamorlaye, dont nous profitons toujours aujourd'hui.

Son mandat a également été marqué par de nombreux aménagements de proximité, le développement des équipements publics et l'amélioration du cadre de vie des Morlacuméens. Élu très attaché au terrain, il n'hésitait pas à venir à la rencontre des habitants lors des moments importants de la vie locale. Ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de la pose de la première pierre des logements du Haras du Coq.

Il laisse le souvenir d'un homme engagé, accessible, chaleureux et profondément attaché à sa commune.

Au nom de la Ville de Lamorlaye, nous adressons à sa famille, ses proches et à tous ceux qui l'ont connu nos plus sincères condoléances.

Centre Culturel & Sportif

Journée découverte et inscriptions

Samedi 29 août

Foyer culturel - De 10h à 16h

Le Centre Culturel & Sportif vous ouvre ses portes le samedi 29 août.

Venez rencontrer et échanger avec les professeurs, et découvrir les activités proposées tout au long de l'année.

Cette rentrée vous réserve aussi deux nouveautés : le Renfo ballon et l'Activité physique adaptée (APA).

Profitez de ce moment privilégié pour trouver l'activité qui vous correspond et effectuer vos inscriptions sur place, avant le Forum des associations le samedi 5 septembre.

→ Contact : 03 44 21 64 95/96

CCAS

Café diabète

Samedi 4 juillet

Foyer culturel - De 14h30 à 16h30

Le CCAS vous invite à participer à un Café diabète, un moment convivial d'information et d'échanges avec des professionnels et des intervenants spécialisés autour de cette maladie chronique qui concerne de nombreuses personnes.

→ Contact : 06 41 03 65 92
contact.afd60@gmail.com

Retour sur le Salon des Seniors du 19 mai

Le Salon des seniors, en présence de Monsieur le Maire et de M^{me} Marceille, conseillère déléguée, a rencontré un vif succès auprès du public. De nombreux visiteurs ont pu s'informer et échanger auprès des 35 exposants présents, qui proposaient informations, services et conseils. Nous remercions la police municipale, VéLOOise et la chorale du Centre social rural pour leurs interventions.

Au-delà des rencontres avec le public, cet événement a permis aux exposants de tisser des liens et de faire émerger des pistes de partenariats, en lien avec le CCAS, dans une dynamique de coopération renforcée au service des seniors.



Plan Canicule

Le Plan Canicule permet d'organiser une veille et d'activer différentes mesures d'accompagnement en cas d'épisode caniculaire cet été, afin de garantir la sécurité des personnes âgées, isolées ou fragiles. Vous pouvez compléter la fiche ci-contre, la découper et la transmettre à l'accueil de la mairie.

→ Elle est également téléchargeable sur www.ville-lamorlaye.fr

Crèche Familiale Municipale

La Ville recrute des Assistantes maternelles !

Intégrer la crèche familiale, c'est bénéficier d'un statut salarié et profiter de nombreux avantages.

Enfants gardés à votre domicile • Stabilité professionnelle, sans charge administrative
• Matériel fourni • Avantages sociaux • Formation • Travail d'équipe

Déjà agréé(e) ou vous envisagez une reconversion ? La responsable de la crèche peut vous accompagner.

→ Contact: Nora Harrane • Responsable de la Crèche familiale
03 44 21 64 00 • crechefamiliale@ville-lamorlaye.fr



Fiche de recensement

À découper et à remettre à l'accueil de la mairie



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PLAN CANICULE

Dans le cadre du **Plan communal de sauvegarde (PCS)**, la municipalité met en place un dispositif de recensement des personnes vulnérables. Ce dispositif permet d'assurer une meilleure protection des personnes à risque en cas de crise majeure (**canicule, inondation, tempête, incident nucléaire, crise sanitaire, etc.**).

L'inscription sur ce registre est **facultative** et **basée sur le volontariat**. Les données collectées sont protégées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

L'objectif de ce registre est de permettre aux services municipaux et aux organismes de secours de :

- ✓ **contacter** rapidement les personnes vulnérables en cas de crise ;
- ✓ **organiser** une assistance prioritaire si nécessaire ;
- ✓ adapter les actions de prévention et d'intervention aux besoins spécifiques des personnes recensées.

PERSONNE À INSCRIRE SUR LE REGISTRE

REGISTRE COMMUNAL – Plan communal de sauvegarde (canicule, inondation, crise sanitaire, etc.)

REGISTRE COMMUNAL – Canicule uniquement

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus*
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail*
- En qualité de personne handicapée*

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Type de logement : Individuel Collectif (étage, n° appartement...)

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Coordonnées du médecin traitant (nom et téléphone) :

Situations particulières (handicap, fauteuil roulant, autonomie limitée, etc.) :

Disposez-vous de la téléalarme : OUI NON

Services d'intervention et d'aide à domicile : OUI NON

Si oui, précisez le nom et le téléphone :

COORDONNÉES DE L'ENTOURAGE JOIGNABLE EN CAS D'URGENCE

	Nom - Prénom	Lien de parenté	Téléphone(s)	Ville
PRIORITÉ 1				
PRIORITÉ 2				
PRIORITÉ 3				

DATE DE LA DEMANDE : _____ / _____ / 2026

Signature :

Le cas échéant, coordonnées et qualité de la personne qui a effectué la demande :

Nom, prénom, qualité :

Engagement de la municipalité sur la protection des données

- ✓ Les informations recueillies sont exclusivement destinées aux services municipaux et aux secours en cas d'urgence.
- ✓ Elles ne seront ni transmises ni utilisées à d'autres fins que la gestion des crises.
- ✓ Conformément au RGPD, chaque personne peut demander la consultation, la modification ou la suppression de ses données en contactant la mairie.
- ✓ La durée de conservation des données est strictement limitée à la période nécessaire à la gestion des risques.

Modalités d'inscription

L'inscription peut se faire :

- ✓ en remplissant cette fiche et en la déposant à l'accueil de la mairie ;
- ✓ par l'intermédiaire d'un proche ou d'un professionnel de santé.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 21 64 00.

Ce recensement est un acte solidaire permettant de renforcer la protection des plus fragiles face aux risques majeurs.

FICHE DE RECENSEMENT À RETOURNER COMPLÉTÉE à l'accueil de la mairie ou par voie postale :

CCAS – 24 rue du Général Leclerc – 60260 Lamorlaye

E-mail : ccas@ville-lamorlaye.fr

Renseignements par téléphone au 03 44 21 64 00.

LA VILLE
RECRUTE**Instructeur du droit des sols et adjoint à la responsable du service urbanisme (H/F)**

Sous l'autorité de la responsable du service urbanisme, vous participez à la mise en œuvre de la politique d'aménagement de la commune et veillez au respect de la réglementation en vigueur. Vous assurez également l'intérim de la responsable en son absence.

Vos missions principales couvrent le suivi administratif et budgétaire du service, la gestion des procédures foncières et le suivi des évolutions des documents d'urbanisme (PLU, RLP).

Vous êtes également chargé(e) de **l'instruction et du suivi des autorisations d'urbanisme** (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, DIA), du **suivi des contentieux**, de **l'accueil et du conseil au public** dans ses projets de construction, ainsi que du suivi des **dossiers liés à la publicité, aux enseignes et aux ERP.**

Profil recherché : catégorie A ou B, expérience similaire exigée, formation en urbanisme et maîtrise de la réglementation du droit des sols. Rigueur, sens de l'organisation, qualités relationnelles et permis B indispensables.

Poste à temps complet à pourvoir dès à présent.

CV et lettre de motivation sont à adresser à M^{me} Karine Jullien, responsable Ressources humaines, Hôtel de ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.

→ + d'infos sur le site de la ville : www.ville-lamorlaye.fr
(→ Vie municipale → Offres d'emploi)

Prise de rendez-vous en ligne

Afin de faciliter vos démarches, la Ville vous propose un service de prise de rendez-vous en ligne sur www.ville-lamorlaye.fr

Lors de votre demande, laissez-vous guider par les différentes étapes.

En fonction de la nature de votre projet ou de votre question, certains documents vous seront demandés : **leur transmission est impérative pour valider votre rendez-vous et permettre au service de préparer au mieux votre accueil.**

Service Urbanisme

Le service vous reçoit uniquement sur rendez-vous pris par téléphone ou en ligne

les mardis et jeudis après-midis de 14h à 16h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès que vous êtes en capacité de présenter un projet avancé.

☎ 03 44 21 64 18 @ urba@ville-lamorlaye.fr

SERVICE URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Une révision pour adapter la ville aux enjeux de demain

Le Conseil municipal de Lamorlaye a engagé la révision générale du PLU, document qui fixe les règles d'aménagement et les grandes orientations de développement de la commune pour les années à venir.

Par cette révision, la commune entend proposer une politique d'aménagement et de développement durable plus adaptée aux enjeux réels et actuels auxquels elle est confrontée : **préservation des espaces naturels, besoins en logements, qualité du cadre de vie, mobilité, économie locale et transition écologique.**

Plusieurs objectifs ont été fixés, parmi lesquels la protection des ressources naturelles et du patrimoine bâti, l'amélioration des déplacements ou encore une attention particulière portée au Domaine du Lys.

Un diagnostic territorial est actuellement en cours de finalisation afin d'établir un état des lieux complet de la commune (population, habitat, économie, paysages et milieux naturels). Il servira de base à l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), attendu au plus tard à l'été 2026.

La concertation avec les habitants fait partie intégrante de cette démarche : des temps d'information et d'échanges seront proposés **à partir du 28 novembre 2026** afin d'associer les habitants à la réflexion sur l'avenir de la commune.

Les habitants peuvent participer à la réflexion de plusieurs façons.

- ✓ Un **registre** est mis à disposition en mairie pour recueillir les observations jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration par le Conseil municipal.
- ✓ Vous pouvez envoyer vos remarques par courrier à l'attention de M. le Maire (Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye) ou par mail à : revisionplu@ville-lamorlaye.fr
- ✓ **Deux réunions publiques** sont prévues.

1^{re} réunion : samedi 28 novembre de 10h à 12h (salle du conseil municipal de la mairie) - Présentation des principaux éléments du diagnostic et des axes du PADD. Entrée libre.

- ✓ Les principales informations seront **régulièrement diffusées** sur le site de la Ville, les panneaux lumineux, les réseaux sociaux et dans le magazine municipal.



Le Budget primitif 2026

Le budget a été élaboré à partir des orientations définies lors du Débat d'orientations budgétaires du 8 avril 2026. Lors de sa séance du 27 avril, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2025 et adopté le Budget primitif de la Ville ainsi que le budget annexe du Centre municipal de santé.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le compte administratif présente l'exécution du budget de la collectivité pour l'année écoulée et retrace sa situation financière en fin d'exercice.

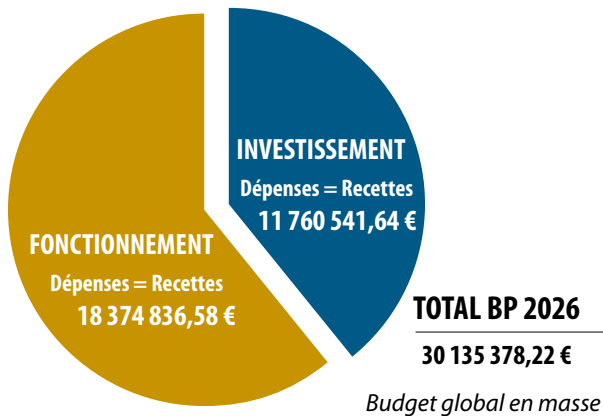
Il constitue un outil de transparence permettant aux élus et aux habitants de vérifier la bonne gestion des finances publiques avant son approbation par le Conseil municipal.

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
Recettes	17 533 476,88 €	5 490 012,41 €
Dépenses	12 982 501,30 €	4 187 351,61 €
Résultat de l'exercice par section	4 550 975,58 €	1 302 660,80 €
Résultat global de clôture 2025 = Excédent de 5 853 636,38 €		



**Avec un excédent de 5 853 636,80 €,
la situation financière de la ville demeure très saine.**

BUDGET PRIMITIF 2026



COMMENT ÇA MARCHE ?

LE BUDGET D'UNE VILLE SE DIVISE EN DEUX GRANDES PARTIES :

> Section Fonctionnement

La section Fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services de la collectivité et à l'entretien du patrimoine communal.

> Section Investissement

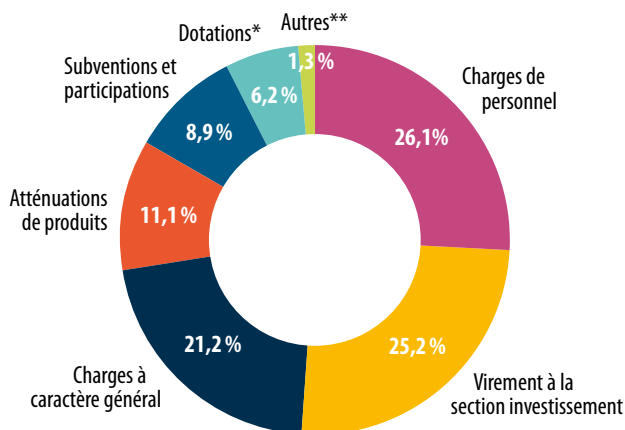
La section Investissement concerne les dépenses et les recettes liées aux projets structurants et au développement du patrimoine communal.

Elle finance les équipements, travaux et opérations durables destinés à améliorer le cadre de vie des habitants, notamment les travaux de voirie, les bâtiments communaux et scolaires, les équipements publics, les acquisitions foncières ainsi que les grands projets municipaux.

La section Fonctionnement

> LES DÉPENSES

La répartition des dépenses se fait de la manière suivante :



*Dotations : dotations aux amortissements et opérations d'ordre.

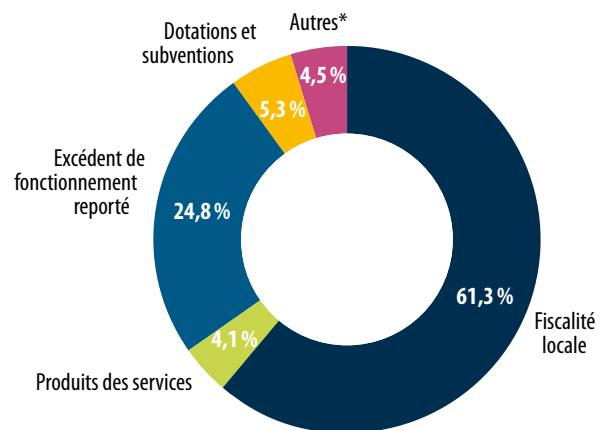
**Autres : intérêts de la dette, dotations aux provisions et dépréciations, charges exceptionnelles.

Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement les dépenses de personnel, les charges courantes liées aux bâtiments, aux équipements et aux services municipaux. Le Budget prévoit également un important soutien à l'investissement, avec un virement de plus de 4,5 M€ (correspondant à un excédent de fonctionnement reporté) vers la section d'investissement afin de financer les projets structurants de la commune.

À noter : le Fonds national de garantie individuelle des ressources – FNGIR (*chapitre Atténuation de produits*) a été instauré lors de la suppression de la taxe professionnelle afin de garantir à chaque collectivité territoriale un niveau de ressources équivalent à celui dont elle disposait auparavant. Ce mécanisme prend la forme soit d'un reversement, soit d'un prélèvement, selon la situation financière de la collectivité. Pour la Ville de Lamorlaye, le FNGIR se traduit par un prélèvement annuel. Il représente une diminution des recettes fiscales à hauteur de 2,035 M€, soit 11 % des dépenses de fonctionnement.

> LES RECETTES

La répartition des recettes se fait de la manière suivante :



*Autres : autres produits, impôts et taxes, opérations d'ordre transferts entre sections, atténuation des charges, produits financiers.

En 2026, les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la **fiscalité locale**, de l'**excédent de fonctionnement reporté**, des **dotations et subventions** versées par l'État et les partenaires institutionnels, des **impôts et taxes**, ainsi que des **produits des services municipaux** (restauration scolaire, activités culturelles, petite enfance, etc.).

→ Grâce à un important travail d'optimisation des dépenses, le Budget primitif 2026 permet de poursuivre les actions engagées au service des habitants (présentées dans les pages suivantes) tout en préservant la capacité de la collectivité à financer ses projets d'investissement.

SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévues pour les services à la population



URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion du développement urbain / Cœur de ville / Actions en faveur de la transition écologique



CCAS* – ACTION SOCIALE

Résidence La Tenure / Pass associatifs / Minibus seniors / Service civique / Aides sociales / Service solidarité en établissement



PRÉVENTION & SÉCURITÉ

Police municipale / ASVP / Vidéosurveillance

COMMUNICATIONS

Publications / Événements officiels



SANTÉ & PRÉVENTION*

Centre Municipal de Santé

3%

14%

7%

1%

10%

Pour les dépenses de la section de fonctionnement en faveur des services à la population, le choix fait le choix d'investir en faveur de l'aménagement du territoire, de la modernisation et l'adaptation des infrastructures et des services.

Cet engagement s'accompagne d'un engagement fort en faveur de l'éducation, avec pour objectif d'offrir des opportunités possibles d'apprentissage.

Parce que la qualité de vie repose sur le lien social, une place essentielle est accordée au CCAS, qui accompagne les personnes âgées au quotidien. Dans le même esprit, les dépenses de la jeunesse, du sport et de l'événementiel de la commune, favorisent les liens sociaux.

La santé représente également une part importante du budget consacrés au Centre Municipal de Santé de favoriser l'accès aux services de santé.

À travers ces choix budgétaires, il y a une volonté de construire une commune inclusive en plaçant les services au cœur de la population.



Christine Kloeckner

7^e adjointe Finances

“ Élaborer un budget, c’est avant tout faire des choix au service de l’intérêt général. Cette année encore, nous avons fait le choix de placer les habitants au cœur de nos priorités avec des services qui améliorent concrètement leur quotidien.

Ces orientations budgétaires s’inscrivent dans une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales et reflètent notre volonté de construire une commune attractive et solidaire, capable de relever les défis de demain. ”

26 %

BÂTIMENTS COMMUNAUX & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Médiathèque / Espaces verts / Entretien des bâtiments / Réfection et aménagement des voiries / Parc automobile / Propreté urbaine / Éclairage...

ur
s prévues en
nement en 2026 en
population, la municipa-
priorité dans les bâtiments
re afin d’assurer l’entretien, la
on des équipements publics,
espaces de vie partagés.

un **effort important en faveur de**
aux enfants les meilleures conditions
ge et d’épanouissement.

galement sur la solidarité et le vivre-
accordée à l’action sociale menée par
s les plus fragiles et soutient les familles
les **actions en faveur de la culture,**
ementiel participent au dynamisme
contres et renforcent le lien social.

un **engagement fort avec 10 %**
municipal de santé, permettant
ux soins de proximité.

es, la municipalité affirme sa
ville solidaire et attrac-
rvice à la population
son action.

CULTURE, JEUNESSE, SPORT ET ÉVÉNEMENTIEL

Festivités / Subventions associations /
Centre Culturel & Sportif

11 %



ÉDUCATION & PETITE ENFANCE

Crèche Familiale Municipale / Écoles maternelles et
élémentaires / Atsems / Subventions classes de neige
et découverte / Encadrants études dirigées & cantine /
Projets pédagogiques / Mentions Très bien...

23 %

5 %

TRANSPORT URBAIN

Transport scolaire collège et lignes
N1, N2 et G2 de La Navette



* Les budgets annexes du CCAS et du Centre Municipal de Santé ont été exceptionnellement intégrés, en tant que services à la population, dans cette présentation budgétaire.

► La section Investissement

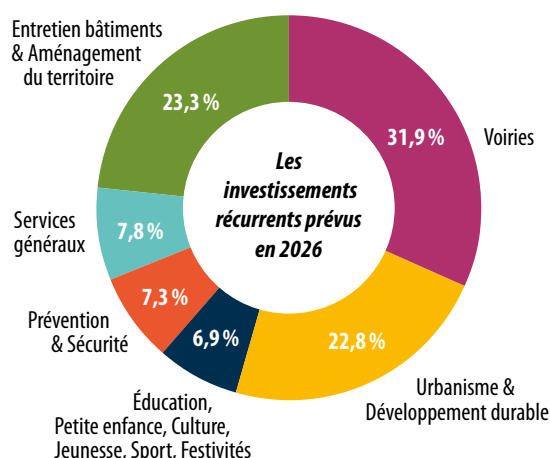
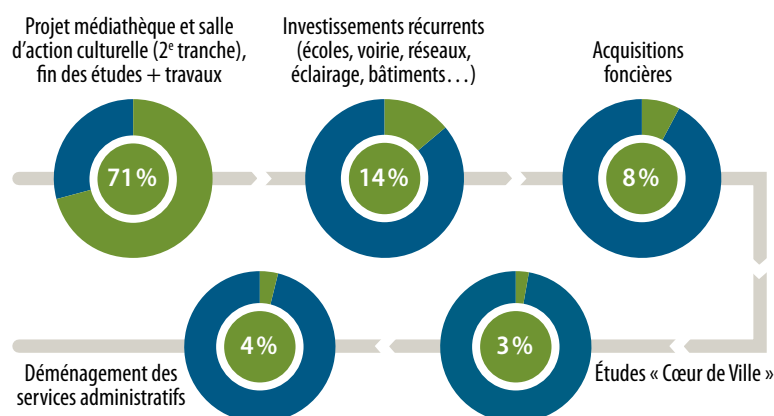
> LES RECETTES

Les recettes prévues dans le Budget primitif de la Ville, d'un montant de 11 760 541,64 €, proviennent principalement de l'autofinancement issu de la section de fonctionnement, des subventions d'investissement, des cessions d'immobilisations, du résultat de la section d'investissement, des opérations patrimoniales...

Ces recettes permettent à la collectivité de poursuivre ses projets d'aménagement, de modernisation des équipements publics et de développement du territoire tout en maintenant un équilibre financier maîtrisé.

> LES DÉPENSES

Répartition des investissements par projet du PPI – Plan pluriannuel d'investissement



→ Le Budget primitif 2026 s'inscrit dans une perspective à long terme, avec des projets d'envergure destinés à répondre aux besoins des habitants en termes de services publics et d'infrastructures modernes.

GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2026 est de 10 008 895 €. Au regard de la charte de bonne conduite en matière d'emprunt des collectivités territoriales dite « charte Gissler » (qui mesure les risques liés à la structure de la dette), l'encours de la dette de Lamorlaye est en A1 (risque très faible) pour 100 %.

Au 1^{er} janvier 2026, notre capacité de désendettement est de 1,83 années (3,52 ans en 2025).

Seuils : ratio de désendettement

1	De 0 à 5 ans	Situation financière très satisfaisante
2	De 5 à 10 ans	Situation financière satisfaisante
3	De 10 à 15 ans	Zone d'alerte
4	Plus de 15 ans	Situation financière très contrainte

BUDGET ANNEXE

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Une activité en progression

Le budget 2026 du Centre municipal de santé prévoit :

- 501 601 € en fonctionnement
- 51 836 € en investissement

Les recettes liées aux consultations progressent fortement :

- 135 k€ en 2024
- 318 k€ en 2025
- 422 k€ prévus en 2026

Cette évolution traduit la montée en puissance du service, avec un renforcement des moyens humains et matériels afin de répondre aux besoins croissants de la population.

→ Le ROB – Rapport d'orientations budgétaires ainsi que le Budget primitif 2026 de la Ville sont disponibles sur le site de la ville www.ville-lamorlaye.fr



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Monsieur le Maire, Nicolas Moula, a présidé la cérémonie commémorative du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Le cortège s'est élané depuis la mairie jusqu'au monument aux morts situé au cimetière, où s'est déroulée la cérémonie en présence d'élus, de la brigade de gendarmerie de Chantilly, des sapeurs-pompiers de Lamorlaye, de la police municipale, des anciens combattants, du porte-drapeau ainsi que de nombreux Morlacuméens.

Les élèves des écoles de la ville ont apporté une contribution émouvante à cette commémoration à travers l'interprétation de plusieurs chants : *La Marseillaise*, *Le Chant des Partisans*, *Le Chant des Marais* ainsi que *Fragile* de Sting.

La cérémonie a également été marquée par plusieurs dépôts de gerbes en hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

La Ville de Lamorlaye remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur engagement et leur contribution à ce moment de mémoire et de recueillement.



Les écoliers sensibilisés à la sécurité routière

Une étape vers l'autonomie



Le 29 mai, Monsieur le Maire, accompagné de la police municipale et de M^{me} Palaniaye adjointe, a remis le Permis Piéton aux élèves de CE2 du groupe scolaire Marie Marvingt et de l'école Saint-Exupéry.

Félicitations à tous les enfants pour leur implication et leur sérieux dans l'apprentissage des règles essentielles de sécurité routière !

À cette occasion, chaque élève a reçu son Permis Piéton ainsi qu'un gilet rétro-réfléchissant afin de circuler en toute sécurité.

Un grand merci aux équipes pédagogiques, à la police municipale et à l'ensemble des partenaires mobilisés pour cette belle action de prévention auprès des enfants.



Un anniversaire d'exception

À l'occasion de ses 100 ans, la Ville de Lamorlaye a rendu hommage à Alphonse Ruaud lors d'une chaleureuse cérémonie en mairie, aux côtés de ses deux fils, sa belle-fille et ses aidantes.

Né en 1926 dans le Morbihan, il a traversé un siècle d'histoire marqué notamment par des actions avec son père au bénéfice de la résistance bretonne durant la Seconde Guerre mondiale. Après une carrière de conseiller fiscal et commissaire aux comptes, il s'est installé à Lamorlaye à sa retraite, après y avoir acquis une résidence secondaire dès 1958.

Pour marquer cet anniversaire exceptionnel, Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la Ville ainsi qu'une bouteille de champagne.

Meringue & Petit Pois



Meringue & Petit Pois vous accueille pour une pause sucrée et salée, entièrement faite maison, à déguster sur place ou à emporter.

Au moment du déjeuner, laissez-vous tenter par l'un de nos deux plats salés au choix, parmi lesquels tartes savoureuses, soupes réconfortantes, salades fraîches,

tartines gourmandes. Nos suggestions changent chaque jour.

Pour un moment sucré, que ce soit pour un dessert ou un goûter, vous retrouverez un assortiment de cookies, muffins, cakes, tartes, et autres douceurs...

Accompagnez votre pause avec notre large choix de boissons, chaudes ou

froides, avec ou sans alcool : thé parfumé, café fraîchement préparé, matcha énergisant, chocolat réconfortant, jus de fruits bio, bière locale ou encore vin de qualité...

Enfin, découvrez notre épicerie fine, sélection de produits fabriqués avec soin en France.

Horaires : du mardi au vendredi de 12h à 18h et le samedi de 10h à 18h.

Pour retrouver les menus du jour ainsi que les nouveautés, suivez-nous sur Facebook (meringue et petit pois) et sur Instagram (meringue_et_petit_pois)

→ Contact : 03 65 65 88 22
14 rue du Puits Bray
contact.mpp60@gmail.com



Beer's Corner



Ils se sont connus dans une autre vie, au sein de la même entreprise. De cette rencontre est née une amitié, et de cette amitié, un projet commun : ouvrir un bar. Vincent, Gael et Valentin ont choisi la franchise Beer's Corner et ont ouvert leurs portes au 19 allée des Arcades à Lamorlaye. C'est dans cette belle ville qu'ils ont choisi de s'installer, et ils en sont fiers. Leur ambition est simple : que chaque client se sente le bienvenu, comme à la maison, dès le premier pas franchi.

Au programme : une ambiance chaleureuse, des concerts, des animations et des soirées thématiques régulières. Des jeux de société et une cible de fléchettes sont également à disposition pour ceux qui souhaitent prolonger la soirée.

Côté bières, 50 références issues de brasseries locales, de France et du monde entier. Huit sont disponibles en pression, renouvelées toutes les deux semaines pour inviter à la découverte à chaque visite.

Et pour accompagner, **planches charcuterie-fromage** préparées sur place, avec des produits AOP et AOC soigneusement sélectionnés, ainsi que des **tapas** pour grignoter – saucisson, terrine et bien d'autres. Et pour clôturer la soirée en beauté, des gourmandises sucrées sont également au rendez-vous. Nous avons hâte de vous accueillir.

Horaires : ouvert du dimanche au jeudi de 17h à minuit et le vendredi et samedi de 17h à 1h du matin. Fermé le lundi.

→ Contact : 03 65 65 90 63 • lamorlaye@beers-corner.fr
Instagram : beerscorner_lamorlaye

Générale d'Optique

Nouvelle ouverture de Générale d'Optique à Lamorlaye, dans la galerie de Carrefour.

Spécialisée dans l'équipement optique et les solutions adaptées à tous les besoins visuels, l'enseigne vous accueille dans un espace moderne et convivial, proposant un **large choix de montures, de verres correcteurs et de lentilles de contact.**

Pour marquer cette ouverture, des **coupons de réduction** sont proposés jusqu'à la fin du mois d'octobre : 50 € de remise sur un équipement comprenant une monture et des verres unifocaux, et 100 € de remise sur un équipement comprenant une monture et des verres progressifs.

Horaires : ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h.

→ Contact : 03 44 58 76 97 • 79 av. de la Libération
Facebook : Générale d'Optique Lamorlaye



Attention aux chenilles processionnaires...



La chenille processionnaire est la forme larvaire d'un papillon de nuit. Présente dans notre région, son développement est favorisé par les facteurs climatiques plus chauds de ces dernières années. Facilement reconnaissable à son déplacement en file indienne, elle est dangereuse en raison de ses poils urticants :

- ✓ **pour les humains** (réactions allergiques, respiratoires, irritations cutanées, oculaires...),
- ✓ **pour les chiens et chats** (inflammation de la langue et de la bouche, salivation excessive, vomissements...),
- ✓ **et pour les arbres** en raison de leur voracité (défoliation, affaiblissement de l'arbre, vulnérabilité accrue aux maladies, sécheresses et parasites...).

En cas de symptômes, contactez un médecin ou un centre antipoison. En cas de difficulté respiratoire, appelez le 15 ou le 112 sans délai.

Que puis-je faire ?

- ✓ **Réduire l'éclairage nocturne de votre jardin** permet de limiter l'attraction des papillons vers les zones éclairées, où ils sont plus susceptibles de pondre.

Par ailleurs, la lumière artificielle perturbe l'activité de certains prédateurs nocturnes comme les chauves-souris qui contribuent naturellement à réguler les populations de chenilles.

- ✓ **Installer des nichoirs pour mésanges** : une famille de mésanges peut ingérer jusqu'à 18 000 chenilles pendant la saison de reproduction.
- ✓ **Installer des « écopièges »** qui permettent de capturer les chenilles lors de leur procession vers le sol avant qu'elles ne s'enterrent.
- ✓ **Faire appel à un professionnel** pour retirer les nids.

À quel moment agir ?

La gestion des chenilles processionnaires repose avant tout sur une **intervention précoce**, menée avant la période de risque sanitaire.

Cette période de vigilance est – de **janvier à avril** pour la processionnaire du pin – **d'avril à juillet** pour la processionnaire du chêne.

C'est durant ces phases que les chenilles deviennent les plus problématiques, lors de leur descente des arbres et de la dispersion de leurs poils urticants.

Il est donc recommandé d'engager les actions dès l'hiver et avant le début du printemps. Les chenilles sont encore regroupées dans leurs nids, ce qui facilite leur détection et permet une intervention plus efficace.



Les chenilles processionnaires peuvent être confondues avec d'autres espèces, urticantes ou non. Retrouvez les risques de confusion sur le site chenille-risque.info.

Les bons gestes : • Ne jamais s'approcher, toucher ou écraser les chenilles • Ne pas jouer à proximité d'un arbre porteur • Porter des vêtements couvrants et des lunettes en forêt • Ne pas balayer les processions au risque de créer un nuage de poils • Faire attention aux pieds des arbres • Ne pas faire sécher de linge à proximité • Se laver et laver ses vêtements de suite en cas d'exposition • Ne jamais toucher à des nids même s'ils sont abandonnés.

Il est important de les signaler.

→ <https://chenille-risque.info/>
Pensez à joindre une photo.

Balade historique dans Lamorlaye



Samedi 18 juillet

RDV : 14h15 - Parc du château

Le PNR Oise Pays de France vous invite à un **passionnant voyage à travers les siècles**. Connue pour ses activités hippiques depuis le XIX^e siècle, la ville dévoile un patrimoine remarquable : château restauré, église Saint-Nicolas et paysages façonnés par l'histoire.

En compagnie d'un **guide d'Aquilon**, venez découvrir quelques pans de son histoire originale.

Gratuit. Ouvert à tous.

Circuit de 2 kms, prévoir des baskets.

Inscription obligatoire au 03 44 63 65 65

ÉCOLE D'ORNITHOLOGIE À LAMORLAYE

Les inscriptions 2026-2027 sont ouvertes !

Passionné de nature, curieux de mieux connaître les oiseaux qui vous entourent ou simplement à la recherche d'une activité enrichissante en plein air ?

Rejoignez l'École d'ornithologie et vivez une année de découvertes au plus près de la biodiversité ! Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour intégrer le niveau 1 : il suffit d'avoir l'envie d'apprendre et d'observer.

Début des cours en octobre 2026 au **château de Lamorlaye**.

Au programme : 20 cours du soir pour acquérir les bases de l'ornithologie et **10 sorties sur le terrain** pour mettre en pratique vos connaissances et observer les oiseaux dans leur milieu naturel.

Toutes les informations sont sur notre brochure téléchargeable sur <https://urls.fr/b0m78C>

→ **Contact et inscription : adrien.muguet@lpo.fr**



– La Plage du Lys, le « Deauville parisien » des années 1930 –



28. Plage de LYS-CHANTILLY, BORAN-sur-OISE (Téléph. 28) — L'arrivée de la Vague artificielle

Le Lys-Chantilly a été créé en 1925 par Léon Manin comme une ville de parcs et de sports où les loisirs et la convivialité sont, avec la qualité de l'air et l'opportunité d'une « bonne affaire », des atouts essentiels repris largement par tous les supports publicitaires.



Prévu dès la création du lotissement, bien que relevant d'une opération distincte, le projet de plage du Lys à Boran se concrétise le 7 novembre 1932 avec la création de la Société de la Plage de Lys-Chantilly-Boran-sur-Oise.

Celle-ci est créée à l'initiative de Léon Jean-Baptiste Manin, propriétaire, résidant au Lys, sur la commune de Lamorlaye, entouré de : deux autres « propriétaires » parisiens, un industriel, un banquier (suisse), un entrepreneur en plomberie, un ingénieur ainsi que Victor Pierre Prevot, entrepreneur de maçonnerie établi à Lamorlaye.

Aujourd'hui 10 Septembre

FÊTE DE NUIT

sur la plage du Lys — CHANTILLY — BORAN-S/OISE

Dîner au Champagne et Attractions
AVEC LE CONCOURS DE

DAMIA

GABRIELLO

JEAN, NICOLE et JEAN || SALVADOR et TOVÉ
DU CASINO DE PARIS || DU CASINO DE PARIS

LES CHEURS RUSSES D'ALEXIS VLASSOFF
L'Orchestre du Casino de Paris
sous la direction de JO BOUILLON

Présentation de plongeurs de haut vol, de ski nautique.
Scènes comiques sur l'Oise — Fontaines lumineuses.

ON DANSERA TOUTE LA NUIT TENUE DE VILLE

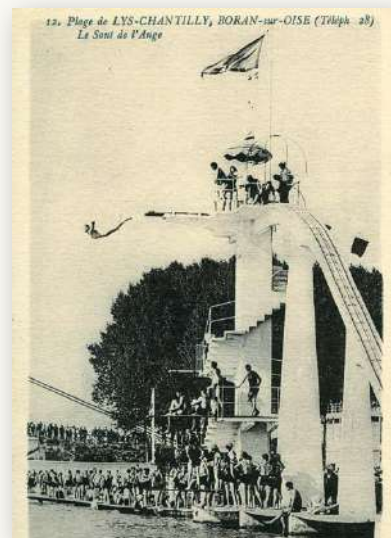
Prix des entrées : 25 francs ; avec Dîner : 65 francs

Renseignements à « Art et Industrie », 4, rue Montaigne, Elysée 90-24
Plage de Boran. Téléphone 28 à Boran
Société du Lys-Chantilly, 54, rue de Bondy, Nord 34-55

Les fêtes y sont nombreuses dès septembre 1933 ! Et les comptes-rendus dithyrambiques ; ainsi ce reportage paru dans *Le Moniteur des Architectes* sur la réunion du 2 juin 1934 de la SN, Société nationale (des architectes ?) : « Après l'Assemblée générale, les autos et autocars nous transportent rapidement dans le décor très moderne et agréable de la Plage de Lys-Chantilly-Boran ... Le Deauville-Parisien ! [...] Tous les convives à l'ombre des parasols multicolores goûtent le charme de ce déjeuner en plein air, charme quelque peu rompu, pour certains que je connais, par le gracieux concours d'un haut-parleur aussi tenace que puissant. Les jeux d'eau, les vagues artificielles, les aquaplanes ont beaucoup de succès, pas autant toutefois que les baigneuses nous révélant le dernier chic des maillots de bains... ».

L'année suivante, en mars 1934, des travaux sont entrepris pour l'embellissement et l'agrandissement de la plage : une plage « famille » avec un bassin pour les enfants, plus de cabines de déshabillage et de coffres : au total 200 cabines de face, 50 cabines et 1 300 coffres permettront d'accueillir 1 500 baigneurs !

Et comme en 1933, des attractions inédites et sensationnelles. (D'après *Le Messager de l'Oise* du 7 mars 1934)



© Cartes postales : ALMA – Prêt du docteur Altaras – Documents : archives ASA-LC étudiées par l'ALMA en 2015

ACTUALITÉS

Les événements des associations morlacuméennes

Tennis Club de Lamorlaye

Finale du tournoi Open
le dimanche 12 juillet

Tournoi Open d'été du samedi
27 juin au dimanche 12 juillet

Femmes et hommes de tous âges/horizons s'affronteront sur les courts de tennis pendant cette quinzaine. Venez nombreux soutenir les compétiteurs/trices !

Les horaires de la finale le dimanche 12 juillet sont encore à confirmer.

Des terrains tout beaux tout neufs
pour la rentrée sportive !

Après le club-house en mars dernier, ce sont désormais les courts n°6 et 7 sous la « bulle » qui feront peau neuve cet été. Ils seront prêts et flambant neufs pour la rentrée sportive du club.

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire pour la saison 2026/27 sur place ou par e-mail.

Lieu : Allée des Sports



→ Contact : Pascal Viegas
(directeur sportif) • 07 83 36 65 02
tennis@club-lamorlaye.fr

Scannez les QR-codes pour nous suivre sur Facebook et Instagram.



Ciné-club de Lamorlaye

Quiz sur le thème du cinéma
Lundi 6 juillet de 16h à 17h dans le parc
du château

Le Ciné-Club de Lamorlaye proposera le lundi 6 juillet de 16h à 17h une animation dans le cadre de Lamorlaye-Plage.

Gratuit et ouvert à tous.



AAAL

Rassemblement
voitures

Dimanche 19 juillet
Parc du château de 9h à 13h

Avec en prime un concert en live de « Empriz » et food trucks !

→ Infos : 06 52 92 24 34



Agora

Cercle de chant

À partir de septembre, Agora vous invite à découvrir un **atelier original et vibratoire autour de la puissance des voyelles chantées**. À travers le souffle, les sons et les résonances du corps, pour explorer ensemble les différentes couleurs et énergies portées par les voyelles.

Dans un cercle bienveillant et accessible à tous, **nous jouerons avec les harmonies, les vibrations et l'écoute collective** pour vivre un moment de présence, de détente et de connexion à soi et aux autres.

Aucune technique vocale ni expérience musicale n'est nécessaire : seulement l'envie d'expérimenter sa voix et de partager un moment vivant et chaleureux.

Un voyage sonore simple et profond au cœur de la voix et des vibrations.

Yoga du rire

Dès le mois de septembre, nous sommes heureux de proposer de **nouvelles séances de yoga du rire spécialement dédiées aux enfants !**

À travers des jeux, des exercices de respiration, des mouvements ludiques et des rires partagés, **les enfants découvrent une manière joyeuse de se détendre, de s'exprimer et de développer leur confiance en eux** dans une ambiance bienveillante et pleine de bonne humeur.

Ces séances favorisent la détente, la créativité, le lien aux autres et permettent aux enfants de libérer leur énergie tout en s'amusant.

Un moment joyeux et pétillant pour rire, bouger et grandir dans la bonne humeur!



Relaxation

Dès septembre, Agora propose un **nouvel atelier dédié à la relaxation**, un espace pour ralentir, relâcher les tensions et retrouver un état de calme intérieur.

À travers des exercices de respiration, des temps de détente guidée, des mouvements doux et des moments de présence à soi, **cet atelier invite à se reconecter au corps et à apaiser le mental**

dans une atmosphère bienveillante et ressourçante.

Accessible à tous, ce moment est une parenthèse pour prendre soin de soi, retrouver de l'énergie et cultiver un mieux-être au quotidien.

Un temps pour souffler, se recentrer et simplement se laisser porter.

→ Contact : Sabeline • 06 23 85 56 97 • www.assoagora.fr

Peinture sur figurine et initiation au jeu de figurines

Depuis cette saison, une **nouvelle activité** a fait son apparition au sein d'Agora : des **séances de peinture sur figurines et d'initiation au jeu de figurines**, organisées au Foyer culturel de Lamorlaye.

Animés par Benoît, ces rendez-vous permettent de découvrir un univers mêlant créativité, stratégie et imagination.

Les participants peuvent apprendre à peindre leurs propres figurines, découvrir différentes techniques et s'initier aux règles des jeux de figurines dans une ambiance conviviale et accessible aux débutants.

L'activité se déroule environ **une fois par mois, le samedi**, et s'adresse aussi bien aux curieux qu'aux passionnés souhaitant partager leur hobby avec d'autres participants.



Entre création artistique, immersion ludique et échanges entre passionnés, cette nouvelle activité vient enrichir la diversité des propositions culturelles et ludiques d'Agora.

→ Renseignements : 03 44 21 55 37



Les échecs arrivent chez Agora à partir de la rentrée 2026 !

Après le tournoi du 30 mai et les animations lors des 20 ans d'Agora, à partir de septembre 2026, l'association enrichit son offre d'activités avec l'ouverture d'un nouveau club dédié aux échecs : Les Cavaliers de Lamorlaye.

Ouvert aux enfants comme aux adultes, ce nouveau rendez-vous hebdomadaire permettra de découvrir ou approfondir la pratique du jeu d'échecs dans une ambiance conviviale et accessible à tous les niveaux.

Au-delà du simple apprentissage du jeu, les échecs développent la concentration, la logique, l'anticipation et le sens de la stratégie, tout en favorisant le plaisir du partage et de la réflexion collective.

Les séances seront animées par François au Foyer culturel de Lamorlaye.

- ✓ Pour les enfants (à partir de 6 ans, cours encadrés), les vendredis de 18h à 19h
- ✓ Pour les adultes (jeu libre), les vendredis de 20h30 à 22h

Cette nouvelle activité s'inscrit pleinement dans la volonté d'Agora de proposer des espaces de rencontre, d'apprentissage et de convivialité autour de pratiques culturelles et ludiques.

Que vous soyez débutant curieux ou joueur confirmé, rejoignez prochainement les Cavaliers de Lamorlaye !

→ Renseignements : 06 64 37 07 23

Budo Cantilien

Découvrez les arts martiaux japonais avec le Budo Cantilien

Kendo, Iaïdo, Jodo – Trois disciplines qui allient sport, maîtrise de soi et richesse culturelle.

Sans chocs ni chutes, accessibles à tous les âges et tous les profils, elles offrent un chemin unique vers la concentration, l'élégance du geste et le développement personnel.

■ **Kendo (dès 7 ans)** – L'escrime japonaise. Armure et sabre en bambou. Énergie, confiance, discipline.

■ **Iaïdo (adultes)** – La méditation en mouvement. Des gestes codifiés d'une précision et d'une grâce remarquables. Sérénité et présence à soi.

■ **Jodo (dès 15 ans)** – L'art du bâton face au sabre. Coordination, stratégie, respect mutuel.

Nos enseignants, diplômés FFJDA et bénévoles, vous accueillent dans une ambiance conviviale et bienveillante, y compris en cas de contraintes physiques.

Séance d'essai gratuite.

Venez découvrir !

Dojos à Coye-la-Forêt, Gouvieux, Lamorlaye et Plailly.

→ Contact : **Audrey Laborde**,
présidente • 06 86 70 59 95
budo.cantilien@gmail.com
www.budocantilien.fr

Rendez-vous au Forum des associations le 5 septembre au gymnase de la Thève.



Club de Bridge de Lamorlaye

Découvrez le bridge à Lamorlaye !

Le Bridge Club de Lamorlaye vous invite à participer à un **stage gratuit d'initiation au bridge**.

Que vous soyez débutant ou simplement curieux de découvrir ce jeu de cartes passionnant, ces séances sont l'occasion idéale d'apprendre dans une ambiance conviviale et ludique.

4 SÉANCES GRATUITES pour découvrir et s'amuser

Une belle occasion de découvrir un jeu stimulant, convivial et accessible à tous !

Au Foyer culturel (1^{er} étage)

- ✓ **Lundi 1^{er} septembre**
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h
- ✓ **Mardi 2 septembre** de 10h à 12h
- ✓ **Mercredi 3 septembre** de 10h à 12h

Venez également rencontrer et échanger avec les membres du club lors du **Forum des Associations**, le samedi 5 septembre prochain.

Nous jouons les mercredis et vendredis toute l'année. Initiation gratuite.

→ **Informations & inscriptions :**
www.bridgeclublamorlaye.fr
06 18 47 63 87

Club de Danse de Lamorlaye – CDL

Une saison s'achève !

Le bilan est joyeux, très positif et promet une nouvelle saison 2026/2027 remplie à nouveau d'événements, de cours, de stages, de bals et de rencontres !

Une saison marquée aussi par les **résultats très encourageants pour nos couples de compétiteurs Danse de Salon** lors des divers championnats nationaux ou internationaux.

Petit récapitulatif 2025/2026

- ✓ Forums des associations de septembre 2025 sur 3 communes
- ✓ Reprise de tous les cours avec nos trois enseignant.e.s et 140 adhérent.e.s
- ✓ 13h de cours/semaine + les entraînements
- ✓ Bal Octobre Rose à Coye-la-Forêt qui fait toujours le plein
- ✓ 8 stages Danse de Salon (octobre > juin)
- ✓ Bal d'Accueil des adhérent.e.s en novembre
- ✓ Mini bals de Noël Salon et Country-Line Dance en décembre
- ✓ Assemblée générale en janvier
- ✓ Journée Workshops Line Dance avec le chorégraphe belge Grégory Danvoise en février
- ✓ Séjour Laguiolle Danse de Salon en avril



- ✓ Stage de Salsa portoricaine le dimanche 7 juin à Lamorlaye
- ✓ Mini-bal Country-Line le lundi 29 juin à Coye-la-Forêt.

- notre site internet : <https://www.clubdedansedelamorlaye.com/>
 - notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Clubdedansedelamorlayeetdeluzarches/events>

Vous trouverez toutes les informations (dates, horaires, salles) pour la rentrée de septembre 2026 sur :

→ Renseignements : cdl.salon.danseenligne@gmail.com
 06 84 79 27 08 / 06 77 71 40 55



Sud Basket Oise – SBO

Une année sportive parfaitement remplie au SBO

Club présent sur quatre communes dont Lamorlaye, le SBO (Sud Basket Oise) a connu une nouvelle saison sportive très épanouissante ponctuée par **l'obtention des labels mini-basket et citoyen** mais aussi par des **résultats sportifs d'exception**. Le club s'est qualifié pour cinq de ses équipes en final four du département.

Le SBO, c'est avant tout un club familial, qui propose de nombreux créneaux d'entraînement aux gymnases de la Mardelle et de la Thève tant pour les plus jeunes (U7 à U11) que pour les plus grands, tous niveaux confondus

en loisir, en compétition. C'est un club dynamique qui a accueilli la fête départementale du mini-basket U9 et la fête du club au mois de juin.

Nous serons présents au Forum des associations pour vous renseigner.

Des **séances d'essai** sont possibles avant de concrétiser définitivement son adhésion.

N'hésitez pas à rejoindre le Sud Basket Oise, un club dynamique fort avec ses 376 licenciés.

→ Contact : contact.sbo60@gmail.com
sudbasketoise.fr • 06 50 78 95 55

Vivre au Lys

Soirée Blanche

Vendredi 11 septembre, au square d'Aumale de 18h à 23h



L'association Vivre au Lys invite l'ensemble de ses adhérents à participer à sa traditionnelle Soirée Blanche de rentrée.

Le principe en est connu : chaque participant, vêtu de blanc, apporte une collation qu'il propose de partager avec les autres membres présents.

L'association offre l'apéritif.

Cette année, nous innovons avec une nouvelle animation musicale assurée par un DJ qui proposera un large éventail de musiques variées. Un

Photobooth permettra de conserver un précieux souvenir de cette soirée qui rencontre toujours un grand succès.

Vivre au Lys sera également présent comme d'habitude au Forum des associations le samedi 5 septembre où les visiteurs pourront adhérer ou renouveler leur adhésion au titre de l'exercice 2026/2027.

Vivre au Lys donne de la vie au Lys !

→ **Contact : 07 49 10 89 08**
vivreaulys@gmail.com
www.vivreaulys.com

Va, Vis et Danse

Lamorlaye / Coye-la-Forêt / Gouvieux

Spectacle de fin d'année

Samedi 4 juillet, à la Faïencerie de Creil à 15h30 et à 20h

Venez découvrir le spectacle annuel de Va, Vis et Danse !

« Vous pouvez répéter la question ? » : un titre intrigant pour un spectacle de danse qui ne manquera pas de surprendre !

350 danseurs vous embarquent dans un univers rythmé et plein de surprises, où les situations du quotidien prennent vie avec énergie, humour et créativité.

Entre décalage, émotions et instants inattendus, ce spectacle promet un véritable moment de partage à vivre en famille ou entre amis.

→ **Renseignement et réservations :**
www.vavisetdanse.fr
vavisetdanse@gmail.com



Au Coin des Poètes de Morlacca

Nous vous proposons deux animations gratuites et ouvertes à tous dans le parc du château dans le cadre de Lamorlaye Plage.

Un atelier d'écriture

le mardi 7 juillet de 14h30 à 16h.

Une séance de lectures de vacances

le vendredi 10 juillet de 14h à 16h.

→ **Inscriptions par mail :**
lecoindespoetesdemorlaca@gmail.com

Rayons d'été

Rayons d'été
Ors et beauté
Bouquet de fleurs
Source du bonheur
Des paysages
Aux pays sages

Rayons d'été
Purs enchantés
Du haut du ciel
Fruits de soleil
Vous êtes lumières
Pour nos chaumières.

Rayons magiques
Brûlants, mystiques,
Qui à l'envie
Donnez la vie
Créez le monde
Et nous inondent.

Rayons bonté
Feux de santé
Joyaux sacrés
Chemins ocrés
Du fond des temps
L'on vous attend.

Ashem

ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents – LAEP est un service gratuit et accessible aux familles de l'Aire Cantilienne.

Le LAEP accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés par leur(s) parent(s) ou un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un **espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de rencontre et d'échanges entre parents.**

Le LAEP est itinérant dans les communes de l'Aire Cantilienne et accueille les enfants et adultes une fois par semaine sur une demi-journée.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS À LAMORLAYE

Samedi 4 juillet, de 9h30 à 12h30
Centre Social Rural
87 avenue de la Libération

Vous pouvez télécharger le calendrier de tous les rendez-vous itinérants dans l'Aire Cantilienne en 2026 sur le site de la CCAC.

→ www.ccac.fr (« Petite enfance »)

Reprise des Repair Cafés à Vineuil-Saint-Firmin le samedi 26 septembre

Venez avec vos jouets, appareils électriques et électroniques défectueux, vêtements déchirés, abîmés, petits meubles, vélos, téléphones et informatique...

Ouvert à tous et gratuit, le Repair Café permet de nombreuses réparations grâce aux bénévoles, mais aussi des conseils pour l'entretien et l'auto-réparation des objets amenés.

Il n'y a cependant pas d'obligation de résultat.

→ **Plus d'infos sur www.ccac.fr**

BONNE
NOUVELLE !



Une baisse rendue possible grâce aux efforts des habitants

À partir du 1^{er} juillet 2026, les habitants de l'Aire Cantilienne bénéficieront d'une baisse moyenne de 16 % de la part fixe de la redevance déchets, visible sur la facture de janvier 2027.

Cette décision, votée par les élus communautaires, est l'aboutissement d'une politique engagée depuis plusieurs années pour réduire les déchets résiduels, améliorer leur valorisation et maîtriser les coûts du service. Elle traduit également **une volonté forte : faire bénéficier directement les habitants des résultats obtenus collectivement.**

Ces résultats sont le **fruit de l'implication des habitants** : tri plus rigoureux, réduction du gaspillage alimentaire et meilleure utilisation des solutions de collecte. Grâce à cette mobilisation collective, la collectivité peut aujourd'hui faire bénéficier directement les usagers des économies réalisées.

Pour un foyer équipé d'un bac de 120 litres, cette baisse représente environ 40 € d'économie par an.

→ **Retrouvez le détail des nouveaux tarifs sur www.aireauvert.fr**



PISCINE AQUALIS

Comme un poisson dans l'eau !

Des stages de natation ludiques et progressifs sont mis en place tout l'été pour apprendre à nager en toute confiance.

Encadrés par des professionnels qualifiés, les enfants évoluent dans un cadre sécurisé, en petits groupes, pour une progression adaptée à chacun.

→ **Infos : <https://piscineaqualis.fr>**

Tribunes d'expression libre

AGIR ET RÉUSSIR ENSEMBLE

Chères Morlacuméennes, Chers Morlacuméens,
Le verdict des urnes appartient aux habitants et nous le respectons pleinement. La démocratie locale prime sur les divisions et les tensions.

Durant cette campagne, notre équipe s'est engagée avec sincérité, énergie et conviction pour défendre une autre vision de Lamorlaye : une commune plus à l'écoute, plus transparente et plus proche des habitants.

Vous avez été nombreux à porter cette ambition, démontrant qu'une part importante des Morlacuméens souhaite une parole libre, constructive et exigeante dans la vie municipale.

Nous continuerons à agir avec responsabilité et dignité. Notre rôle d'élus d'opposition sera exercé avec sérieux, vigilance et esprit constructif. Nous soutiendrons toutes les décisions utiles à Lamorlaye et continuerons à défendre avec détermination les projets et les valeurs qui nous rassemblent : la proximité, la sécurité, la qualité de vie, la préservation de notre identité et le respect démocratique.

Le récent grave accident survenu en centre-ville entre un cycliste et une automobile a profondément ému de nombreux habitants. Sans polémique ni récupération, il est important de poursuivre une réflexion collective sur la sécurité routière, les déplacements doux et l'aménagement du centre-ville afin de mieux protéger chacun.

Lamorlaye mérite une vie publique apaisée, respectueuse et tournée vers l'avenir.

Nous resterons pleinement engagés à vos côtés, avec détermination et fidélité à nos convictions.

Pierre-Yves Benghouzi
Agir et Réussir Ensemble

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Notre majorité est aujourd'hui pleinement engagée. Ces premiers mois ont permis de construire une méthode, fixer des priorités et faire avancer les grands projets de la commune.

Les premières commissions municipales se sont réunies et permettent déjà aux élus de partager leurs expertises, d'étudier les dossiers en profondeur et préparer les décisions qui façonneront l'avenir de Lamorlaye.

Parallèlement, nos adjoints et conseillers siègent désormais dans les différentes instances intercommunales. Communauté de communes, syndicats ou organismes partenaires... Partout, ils portent les intérêts de notre ville et participent aux réflexions qui concernent notre quotidien.

Sur le terrain, les échanges avec les bailleurs sociaux se poursuivent afin d'améliorer les conditions de logement des habitants. Le chantier de la médiathèque fait également l'objet d'un suivi régulier afin de préparer un équipement culturel ambitieux et ouvert à tous.

Nous avons également choisi l'ouverture, en associant l'opposition à plusieurs commissions municipales et instances intercommunales. Au-delà des sensibilités de chacun, nous espérons que chacun puisse travailler avec bon sens. L'intérêt de Lamorlaye doit toujours primer.

Cette première période confirme déjà l'implication de l'ensemble de notre équipe. Sérieux, disponibilité, proximité et esprit d'équipe, seront la norme pour répondre aux défis de ce nouveau mandat.

Nicolas Moula, Maire de Lamorlaye
Le Bon Sens pour Lamorlaye

JUILLET

Du vendredi 3 au lundi 13

■ Festivités de l'été

Parc du château - Voir le programme détachable en pages centrales



L'info en continu sur

www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook et sur appli mobile IntraMuros

Pour communiquer vos événements : a.loye@ville-lamorlaye.fr



Samedi 4

■ Café-diabète

De 14h30 à 16h30 - Foyer culturel
Voir en page 8

■ Don du sang

De 9h à 12h30 - Foyer culturel
Voir en page 7

■ Spectacle de fin d'année de danse

À 15h30 et à 20h - Faïencerie de Creil
Voir en page 25

■ Lieu d'Accueil Enfants Parents

De 9h30 à 12h30 - Centre Social Rural
Voir en page 26

Dimanche 12

■ Finale du tournoi Open

Tennis-club de Lamorlaye
Organisée par le TCL - Voir en page 21

Samedi 18

■ Balade historique dans Lamorlaye

Rendez-vous à 14h15 - Parc du château
Voir en page 19

Dimanche 19

■ Rassemblement voitures

De 9h à 13h - Parc du château
Organisé par AAAL - Voir en page 21

AOÛT

Samedi 29

■ Journée Centre Culturel & Sportif

De 10h à 16h - Foyer culturel
Voir en page 8

SEPTEMBRE

Du lundi 1^{er} au mercredi 3

■ Stage d'initiation au bridge

Foyer culturel
Organisé par le Club de Bridge
Voir en page 23

Samedi 5

■ Forum des Associations

De 14h à 18h - Gymnase La Thève
■ Réunion Nouveaux arrivants
À 10h - Mairie - Voir en page 4

Dimanche 6

■ Rassemblement voitures

De 9h à 13h - Parc du château
Organisé par AAAL - Voir en page 21

Vendredi 11

■ Soirée Blanche

De 18h à 23h - Square d'Aumale
Organisée par Vivre au Lys - Voir en page 25

Samedi 12

■ Sortie « À la rencontre des chauves-souris » - Rdv à 19h45 - Foyer culturel

Dimanche 13

■ Brocante en centre-ville

Organisée par le Groupement des Artisans et Commerçants de Lamorlaye

Samedi 19

■ Fête du Cheval

Parc du château

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE N°57 - ÉTÉ 2026

Mairie - 24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye
03 44 21 64 00
www.ville-lamorlaye.frFacebook : Ville de Lamorlaye
Mail : accueil@ville-lamorlaye.frResponsable de la publication :
Nicolas MoulaRédaction et secrétariat de rédaction :
les services municipaux, les associations,
les adjoints© Photos : Mairie de Lamorlaye,
Freepik, les Associations, Adobe StockImpression : RAS
Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution